ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE

15 juin 2020

Didier Le Gac
Député de la 3ème circonscription du Finistère
Brest-Rural

Transport de passagers transmanche face à la crise sanitaire : l'initiative du député Didier Le Gac en soutien à la BAI et aux entreprises du secteur.

Comme de nombreuses activités liées au secteur du transport, les activités de transports de passagers entre la France, le Royaume-Uni et l'Irlande, ont été fortement impactées par les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19.
Pourtant les entreprises du « transmanche » ne bénéficient pas du plan de soutien au tourisme mis en place par le Gouvernement.
Le transport de passagers transmanche irrigue cependant directement le secteur du tourisme dans notre pays. Les familles qui transitent par les liaisons transmanche, se déplacent, séjournent ou consomment sur l'ensemble du territoire national, contribuant grandement à la bonne santé de l'économie du tourisme.
Soutenir et sauvegarder les entreprises du transmanche, c'est donc contribuer à la relance du secteur du tourisme dans son ensemble, en Finistère et partout en France.
Didier Le Gac et sa collègue Sophie Panonacle, députée de Gironde et coordinatrice de la « Team Maritime » à l'Assemblée, se sont adressés au Premier Ministre sur ce point, en associant 26 députés élus de circonscriptions maritimes. Ils lui demandent d'intégrer toutes les entreprises du secteur transmanche, TPE et PME, dans le plan de soutien au secteur du tourisme. Il se félicite qu'à l'issue du Conseil des ministres du 10 juin, des mesures de soutien renforcées aux entreprises du secteur ont déjà été annoncé.

Voir le courrier en pièce jointe pour le détail des mesures demandées.